

Publié le 30 octobre 2013

Trophées des Epl 2013 : Quatre sociétés lauréates

La Semardel (91), la Sara (49) et la Semise (94) ont été primées par un jury composé de spécialistes du monde institutionnel, des finances et de la presse. Les Trophées 2013 ont été remis le 29 octobre par Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique. Parallèlement, une mention spéciale a été attribuée à la Sopraf (49).



C'est toute la richesse et la diversité du monde des Entreprises publiques locales qui a été mise en avant le 29 octobre, au 6e Congrès des Epl.

Les quatre sociétés récompensées par la Fédération des Epl, organisatrice de l'évènement, ont reçu leur Trophée des mains de la ministre dans les catégories « Développement des territoires », « Habitat et développement urbain » et « Services au public ».

Neuf Epl avaient été d'abord été retenues en juillet dans le cadre de la première étape de sélection. Les nominées avaient ensuite défendu leur projet le 17 octobre à la Tour Eiffel, dans les locaux de la Sete, Sem gestionnaire du site emblématique parisien. Les représentants de chaque entreprise - élus, directeurs et/ou chefs de projet - s'étaient déplacés pour soutenir leur dossier face à un jury* présidé par Guy Geoffroy, président des Ecomaires, et député-maire de Combs-la-Ville (77).

Trois trophées et une mention spéciale

Chaque Epl a présenté la valeur de son projet en matière de développement durable, d'innovation, de pertinence économique et de valeur ajoutée apportée à la collectivité. Le vote final du jury a été pondéré par celui des internautes.

La Semardel (91) l'a emporté dans la catégorie « Développement des territoires » avec son dossier « L'Essonne donne une seconde vie à ses déchets ». Le jury a été séduit par ses résultats et ses objectifs avant-gardistes en matière de valorisation des déchets. Dans cette catégorie, une mention spéciale a aussi été attribuée à la Sopraf (49) pour avoir fait entrer « l'Abbaye de Fontevraud dans le 21e siècle », avec un pôle énergétique ultra-moderne au service d'un site plusieurs fois séculaire.

La Sara (49) a obtenu un trophée dans la catégorie « Services au public » pour « le développement d'électricité verte et de chaleur équitable à Angers grâce à un financement innovant ». Par son savoir-faire, la Sem a permis à la SAS dédiée de réunir les fonds nécessaires à la création d'un réseau de chaleur biomasse, malgré un faible capital. Un quart de la population de la ville bénéficie d'une énergie à un tarif parmi les plus bas de France.

Enfin, la Semise (94) a reçu un trophée dans la catégorie « Habitat et développement urbain » avec « la rénovation globale du quartier Balzac à Vitry-sur-Seine » qui a permis de désenclaver tout un périmètre urbain, dans une dynamique d'innovation, de diversification et de développement durable. Le jury a noté la forte dimension sociale de l'opération.*

Composition du jury

Président : Guy Geoffroy, président des Ecomaires, député-maire de Combs-la-Ville (77)

Membres : Patrick Cros, journaliste (agence Naja Presse) - Damien Denizot, responsable du Club des agglos, Politiques urbaines, climats-énergie à l'AdCF (Association des communautés de France)- Benjamin Colin, responsable de développement, direction des organismes d'intérêt général (Crédit coopératif) - Jean-Marc Matalon, rédacteur en chef adjoint (Le Moniteur) - Eric Renckert, directeur de la Semavo (Epl lauréate en 2012)

Par Marie-Anne RAMAZZINA